



La LBFCBad

La LBFCBad est une instance régionale, affiliée à la Fédération Française de Badminton.

Elle organise la pratique du badminton à travers plusieurs axes : soutien aux clubs, développement de toutes les formes de pratiques, formations, accès vers le haut niveau...

Le service civique

Le service civique est un engagement volontaire de 6 à 10 mois au service de l'intérêt général. Le jeune volontaire contribue à renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale par diverses actions. Vous trouvez un emploi au cours de votre service civique ? Aucun problème ! Le contrat peut être rompu à tout moment

Les conditions pour être volontaire

- Avoir entre 16 et 25 ans
- Posséder la nationalité française ou celle d'un état membre de l'UE ou justifier d'un séjour régulier en France depuis plus d'un an.

L'indemnisation

Le volontaire est indemnisé à hauteur de 580 €/mois pour un temps de travail d'au moins 24h/semaine, sur une période de 6 à 10 mois.

Un engagement de Service Civique n'est pas incompatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.

